La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Centre pour le développement et l'environnement (CDE) de l'Université de Berne, en collaboration avec le World Overview of Conservation Approaches and Technologies (WOCAT), ont le plaisir d'annoncer un appel mondial à manifestation d'intérêt (AMI) à l'intention des pays Parties à la CNULCD souhaitant participer au projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM):

Renforcement des capacités pour une prise de décision inclusive en matière de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT)

Ce projet vise à renforcer les capacités de 8 à 10 pays sélectionnés pour mettre en oeuvre des processus inclusifs et **participatifs d'évaluation, de cartographie et de suivi de la dégradation des terres**, et pour co-développer des **Systèmes d'Aide à la Décision pour la NDT (SAD-NDT)**). Ces systèmes amelioreront la planification, la mise en œuvre, et le suivi des pratiques de gestion durable des terres, en s'appuyant sur des données probantes, conformément à la cible 15.3 des Objectifs de développement durable (ODD) et aux principes de la NDT.

Raisons de participer

Pendant les deux années que durera le projet, les pays sélectionnés bénéficieront des avantages suivants :

- D'un appui technique ciblé et d'un **renforcement des capacités pour le suivi participatif**, la révision des objectifs de NDT, ainsi que pour le développement et l'utilisation de systèmes d'aide à la décision (SAD).
- D'un travail collaboratif **mobilisant les données nationales** et les **expertises locales**, afin de produire des évaluations fiables et contextualisées de l'état de santé des terres à l'échelle nationale.
- De l'élaboration d'une méthodologie nationale permettant de **générer des cartes précises** sur les tendances de dégradation et de restauration des terres, sur la base d'évaluations participatives de la situation de référence et des progrès accomplis en matière de NDT.
- **De la co-conception d'un système national d'aide à la décision sur la NDT**, adapté aux priorités nationales et à la disponibilité des données.

- **De la participation à des échanges de connaissances Sud-Sud**, permettant d'apprendre des expériences d'autres pays et de partager les bonnes pratiques en matière de suivi des terres et de planification de la restauration.
- **De la co-création de produits de connaissance** (tels que des manuels, guides méthodologiques, cours en ligne, etc.), reflétant les enseignements tirés au niveau national et destinés à une utilisation internationale.
- **De la valorisation de leurs progrès et innovations** lors d'événements mondiaux de haut niveau, y compris les Conférences des Parties (COP) et les sessions du Comité de Révision de la Mise en œuvre de la Convention (CRIC) de la CNULCD, entre autres plateformes internationales.
- **D'un renforcement de la visibilité et du leadership** de leur pays dans les efforts mondiaux en faveur de la neutralité en matière de dégradation des terres et de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Critères de sélection

Les pays seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Le pays fournit des informations détaillées sur **les efforts en cours pour renforcer ses cibles de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)** et mettre en œuvre des actions concrètes pour atteindre cette neutralité.
- Il démontre un **engagement politique fort au plus haut niveau**, en vue de piloter un processus national visant à renforcer les objectifs de NDT et à établir un système national d'aide à la décision.
- Le pays appartient à l'une des **annexes régionales de la CNULCD** et est **éligible au financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)**.

Les pays dotés de zones hyperarides et les petits États insulaires en développement (PEID) sont particulièrement invités à participer.

Comment postuler?

Pour manifester l'intérêt de votre pays à participer au projet, veuillez remplir le formulaire de candidature, incluant une lettre de manifestation d'intérêt signée par le point focal national de la CNULCD (une seule candidature par pays sera examinée).

Dans votre dossier de candidature, il vous sera demandé de présenter un résumé de **l'environnement favorable à la mise en œuvre de la NDT** et de la cible 15.3 des ODD, en mettant en évidence les politiques nationales pertinentes, les dispositifs institutionnels existants ainsi que l'engagement politique démontré.

Le formulaire vous invitera également à préciser les contributions que votre pays est prêt à apporter au projet au niveau national (ressources humaines, temps de travail, cofinancement en espèces ou en nature, etc.), à identifier les principales institutions impliquées dans la mise en œuvre, et à décrire les mesures envisagées pour promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion des groupes sous-représentés. **Les pays sélectionnés doivent fournir une lettre d'approbation signée par le point focal opérationnel du FEM dans les deux semaines suivant la notification pour procéder à leur inclusion dans le projet.**

Calendrier et procédure de candidature

- **Date limite de soumission :** 4 juillet
- **Langues:** Les candidatures sont acceptées en anglais, en français ou en espagnol.
- **Examen et sélection :** Les pays sélectionnés seront informés dans les 4 semaines suivant la date limite de soumission

---

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter :

Ingrid Teich – Ingrid.teich@unibe.ch
Phemo Kgomotso - phemo.kgomotso@undp.org